

REGLEMENT INTERIEUR :

L'adhésion à l'association est obligatoire et non remboursable.
Les cours ne sont remboursables qu'en cas de mutation professionnelle.
En cas de maladie de + de 2 mois ou de congé maternité, un avoir **non nominatif** utilisable sur la saison suivante sera établi.

Les cours ont lieu du Lundi 19/09/2022 au Vendredi 30/06/2023, soit 34 sem (40sem - 6sem vacances scolaires). Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires, mais un professeur peut décider de maintenir un ou plusieurs cours s'il le souhaite.

L'association se réserve le droit de supprimer un cours fin octobre si le nombre minimum de participants n'est pas atteint (8p). La cotisation sera remboursée.

Le Certificat médical est OBLIGATOIRE pour toute activité.
Une autorisation parentale est OBLIGATOIRE pour les mineurs.

Pendant les cours des enfants, les parents ne sont pas autorisés à rester.

L'association se réserve le droit de modifier le calendrier des cours en cas d'indisponibilité ou de formation d'un professeur, ou d'indisponibilité de la salle.

L'association décline toute responsabilité en cas de maladie ou accident survenant sur les lieux de cours ou de manifestations, ainsi qu'en cas de perte, oubli ou vol d'effets personnels.

L'association a informé l'adhérent des risques liés à la pratique d'une activité physique et l'encourage à se renseigner auprès de son assurance personnelle sur la couverture des dommages corporels subis ou provoqués.

Conformément à l'obligation d'assurance, l'association a souscrit une police auprès des différentes fédérations à laquelle elle est affiliée ainsi qu'à la MAAF.

L'association se réserve le droit d'utiliser les photos des adhérents prises lors des cours ou des manifestations (internet, articles ou journaux).

Je soussigné, _____ (l'adhérent)
reconnais avoir lu toutes les mentions figurant sur ce règlement et les accepte.
Signature :

CM

OK

P.E.P.S.

Partage, Energie, Passion, Sport

Bulletin d'Inscription Saison 2022/2023

Siège : Maison des Associations
22-24 Bvd de Candau - 40000 MONT DE MARSAN
Agrément Jeunesse et Sport n° 783 S 4009
Tél : 06.77.47.12.27 - [https : pepsmdm.com](https://pepsmdm.com)
Courriel : pepsmdm@gmail.com

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de Naissance : _____

Mail : _____

Tél Fixe : _____ Mobile : _____

Cours : Zumba Adultes Zumba Kids & Jr Pilates
 Zumba Strong Gym Peps Marche Yoga

YOGA et YOGA SUR CHAISE

Salle de danse Maison des Assoc. Camille Pédarré + Joëlle Vincens

mardi 18h30-19h30 et/ou mardi 19h45-20h45
et/ou vend 9h15-10h15 et/ou vend 10h30-11h30

COURS ZUMBA RENFO / ZUMBA FITNESS - Adultes / Jeunes

Salle de Danse - 776 Avenue du Colonel Rozanoff

lundi 18h-19h et/ou jeudi 18h-19h

COURS ZUMBA STRONG - Adultes / Jeunes

Grande Salle - Maison des Assoc. Camille Pédarré (derrière la médiathèque)

jeudi 18h-19h

COURS ZUMBA KIDS (Licence UFOLEP) Enfants 6-11ans

Salle de danse Maison des Assoc. Joëlle Vincens (derrière la médiathèque)

mercredi 16h-17h

COURS DE GYM PEPS

Salle de danse Maison des Assoc. Joëlle Vincens + Grande Salle Camille Pédarré

lundi 9h15-10h15 et/ou mercredi 9h15-10h15

COURS DE PILATES

Grande Salle Maison des Assoc Camille Pédarré (derrière la médiathèque)

lundi 10h30-11h30 et/ou mardi 18h-19h et/ou mercredi 10h30-11h30

1 cours/semaine :

Tarif 160 €/adulte - 130 €/enf-étudiant - Suppl Yoga +90 €

2 cours/semaine ou plus :

Tarif 210 €/adulte - 160 €/enf-jeunes - Suppl Yoga +40 €

YOGA : 210 €/an

Possibilité Carte 5 séances : 40 €

MARCHE NORDIQUE - 2 samedis matin/mois (calendrier)

Adultes : 80 € l'année d'octobre à juin ou 5€ la séance de 2h

Adhérent autre section : 40 € l'année d'octobre à juin ou 3€ la séance de 2h

FORFAIT FAMILLE pour adhérent au tarif le moins cher uniquement

Nom adhérent 1 : _____ Nom adh 2 : _____ (fille...)

Tarif adh 1 : _____ € Tarif adh 2 : _____ €

Tarif le moins cher : _____ € => - 20% : _____ € /an



OFFRE PARRAINAGE (un bulletin à remplir PAR PERSONNE)

Moi (marraine) : _____

Mon Tarif annuel normal : _____ € Mon Tarif -10€ : _____ €

Ma copine (filleule) : _____

Mon Tarif annuel normal : _____ € Mon Tarif - 5€ : _____ €

A partir de la 2ème filleule : 5€ de réduc pour la marraine au lieu de 10€



Merci de cocher TOUS les cours Auxquels vous participerez

REGLEMENTS

Possibilité de régler en :

- 2 fois : 1 chèque encaissable au 10/10/2022 et 1 au 10/01/2023 ;
- 3 fois : 1 chèque encaissable au 10/10/2022, 1 au 10/01/2023, 1 au 10/04/23
- 5 fois : 10/10/2022, 10/01/2023, 10/03/2023, 10/04/2023, 10/06/2023.

Les chèques seront établis

- à l'ordre de P.E.P.S.,
- datés du jour
- TOUS remis à l'association qui les encaissera aux dates convenues.

TOTAL RÈGLEMENT EFFECTUE : _____ € payé en _____ fois

par chèque espèces chèque-vacances coupons-sport